

COMMISSION SPORTIVE

Réunion du 26 SEPTEMBRE 2017

Présent(e)s : A. Brault/L. Mazzoleni/ F. Agaci / G.Bouat/ D. Guillard / D. Marchal / M. Hesni / B.Buosi
C. Maugiron

Excusés : J. Chambard / B Buosi

Adresse mail de la commission : sportive@isere.fff.fr

U10 U10/U11 U 11

U11: St MARCELLIN 1 remplace Rives en Poule E ; St MARCELLIN 2 remplace St SIMEON en Poule F

U10: NIVOLAS à la place de l'exempt en Poule P ; VALLEE BLEUE à la place de l'exempt en Poule N

U10/U11 : GIERES remplace GRESIVAUDAN en Poule Q ; ECHIROLLES remplace GIERES en Poule S

Equipes en attente :

U11 : Reventin.Tullins.Nivolas et Nivolas Filles ; Cessieu

U10 : St Cassien ; St Marcellin 1 et 2 ; Cessieu

U10/U11 : Isle d'Abeau ; St Siméon Bressieux

Pour ces équipes en attente, une solution est à l'étude et devrait être mise en œuvre dès le 2^o plateau.

Merci aux clubs concernés de bien consulter les informations qui seront données en début de semaine

Les feuilles de plateau sont à renvoyer Obligatoirement sous 48heures sous peine d'amende.

Les clubs recevants doivent impérativement nous signaler si les clubs sont absents au plateau dès lundi 2 Octobre 2017

C.MAUGIRON 07.77.20.71.86

U13

Niveau 3 poule E : ECHIROLLES 6 Forfait général

U15 A 8

Courrier : PONT DE CLAIX /4 MONTAGNES engagement équipe à 8

Les 2 poules seront consultables sur le site à la parution du PV : 1^{er} phase avec match aller par poules de 8 équipes.

Responsable : DAN MARCHAL tél : 0624792638

U15 A 11

D2 : Poule B CROSSEY / COTE SAINT ANDRE Merci de communiquer à la commission les raisons d'absence de résultat

D 3 : Poule B ECHIROLLES SURIEUX / JARRIE CHAMP Merci de communiquer à la commission les raisons d'absence de résultat

U17

D3 A /Fc2a / St Martin d'Uriage se jouera à Mens à 17h00

St Georges de Commiers et Valmontoise : Inactivité dans cette catégorie

U19

D1: forfait général de la Cote St André

Courrier de Pays d'Allevard : Demande à l'étude

SENIORS

Championnat D6: Suite à des incidents intervenus ces dernières saisons entre différents clubs et avec l'accord de la commission Ethique et prévention le club de Champagnier passe de la poule A à la Poule B, et Fontaine de la Poule B à la poule A.

Courrier de Valondras : en attente d'une place éventuelle pour l'équipe 3

Suite à la qualification en coupe de France les rencontres du 08/10/2017 des équipes de Reventin, Domarin et l'ASIEG seront reportées à une date ultérieure.

VETERANS

Organisation de la catégorie Vétérans

Inscription faite sur footclubs obligatoire pour la coupe et le « championnat ». Même tarif. La prise en compte des inscriptions ne se fera que si le nombre de licenciés ayant leur licence enregistrée à la ligue avec tous les documents prévus est suffisant (8 minimum par équipe inscrite). Toute équipe inscrite et qui n'aura pas le nombre voulu de licences sera incorporée dans une poule mais sera exempt jusqu'à la régularisation. Un courrier sera envoyé au président du club et au maire de la commune. Si après la 3ème journée de match, le club n'est pas à jour de licenciés : exclusion de toutes les compétitions. Feuille de match en coupe, transmission obligatoire au district et saisie du résultat sur internet. Pas de prolongation, tirs aux buts si match nul Feuille de match « championnat » devra être archivée au club afin d'être à la disposition des instances footballistiques ou autres (sécurité sociale, justice etc...)

ATTENTION :

Les clubs suivants, non pas suffisamment de licences pour être engagés à ce jour :

Braga 1, Eybens 2 (pas assez de licences pour 2 équipes), **Crolles 1** (pas assez de licences pour 2 équipes), **Rachais 1, La Rivière 1, Tullins 1, Montferrat 1, St Maurice Exil 2** (pas assez de licences pour 2 équipes), **Cote St André 1**

1 seul joueur senior de 30 à 35 ans est autorisé par équipe

Les poules Vétérans paraîtront cette semaine sur le site du district.

La première journée de championnat sera programmée le 06 octobre.

Responsable Vétérans : Mohammed Hesni 06.51.73.48.76

Les Co-Présidents L.Mazzoleni / F. Agaci

Le Secrétaire J. Chambard